Interpellation

Augmentation de la facture policière à Villeneuve : comment maîtriser les coûts tout en maintenant la qualité du service ?

Madame la Syndique, Madame et Messieurs les membres de la Municipalité,

Comme la Commission des Finances (COFIN) l'a relevé dans son rapport sur le budget 2025, la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV) est entrée en vigueur cette année et implique un profond changement sur plusieurs points, dont la facture policière.
Les communes délégatrices (sans police communale ou intercommunale) voient ainsi le montant de leur facture augmenter de 35% à 65% de la charge annuelle de la police cantonale.

Même si la Municipalité a indiqué à la COFIN que l'activité de la Gendarmerie sur le territoire communal répond aux attentes et qu'elle en est pleinement satisfaite, nous nous questionnons sur les diverses possibilités qui pourraient permettre de garder un niveau de service à la hauteur de celui d'aujourd'hui tout en souhaitant trouver la solution qui ait le moins d'impact financier sur la commune.
La situation que nous impose la NPIV nous laisse penser qu'il serait temps pour la commune d'étudier toutes les possibilités qui s'offrent à elle en matière de services policiers.

Villeneuve n'est pas étrangère au système de police intercommunale car elle a fait partie, en tant que commune fondatrice, à Police Riviera au début des années 2000. Elle a quitté cette entité quelques années plus tard pour des raisons de distance entre notre ville et le poste de police le plus proche à Clarens. Elle est par la suite devenue commune délégatrice jusqu'aujourd'hui.

Au nom du Parti Socialiste, nous souhaitons poser les questions suivantes à la Municipalité :

1. Au vu de l'augmentation de la facture policière annoncée par le Canton, la Municipalité a-t-elle envisagé d'autres alternatives à la police cantonale pour réduire les coûts tout en maintenant le niveau de service actuel ?

2. La Municipalité a-t-elle envisagé de lancer une étude comparative effectuant une analyse multicritères des différentes options qui se proposent à notre commune (police cantonale, police communale, police intercommunale (avec et sans poste de police à Villeneuve)) ?

3. La Municipalité compte-t-elle sonder la population pour affiner la connaissance de ses besoins en matière de services policiers ?

Nous remercions la Municipalité pour l'attention qu'elle portera à cette interpellation et pour ces réponses futures.

Cristiano Chiappa au nom du Parti Socialiste